



College of Engineering-Energie
Infrastructure de Transport et Environnement
CoE-EIE



**ATELIER DE FORMATION SUR LA
REDACTION SCIENTIFIQUE ET DE PROJETS
RAPPORT**

16 au 20 août 2021

Ouidah, le 20 août 2021

ATELIER DE FORMATION DES ENSEIGNANTS EN REDACTION SCIENTIFIQUE ET DE PROJETS.

Du **lundi 16 au vendredi 20 août 2021**, s'est déroulée à l'hôtel "les célébrités" de Ouidah, la formation des enseignants de l'EPAC sur la rédaction scientifique et de projets. Ont pris part à cet atelier le Recteur de l'UAC, le Vice-Recteur chargé de la recherche universitaire, les membres de l'équipe de gestion du CoE-EIE et des enseignants de l'EPAC (voir liste des participants en annexe).

L'objectif de cet atelier était de permettre aux enseignants de l'EPAC de se familiariser à la rédaction scientifique et de projet pour favoriser d'une part leur avancement dans les différents grades de l'enseignement supérieur et contribuer à un meilleur rayonnement de l'institution et d'autre part à mobiliser davantage les ressources financières pour mieux impacter les communautés.

Jour 1

3.1. Cérémonie d'ouverture

Le Directeur de l'EPAC, dans son allocution de bienvenue, a rappelé l'objectif principal de l'atelier après avoir exprimé sa gratitude au Recteur et au Vice-Recteur chargé de la recherche universitaire de l'UAC pour leurs présences respectives. Les deux autorités universitaires ont dans leur prise de parole, apprécié cette initiative qu'ils jugent très utile non seulement pour le renforcement de capacité du capital humain de l'UAC, la carrière des enseignants et leur promotion aux différents grades du CAMES, mais aussi pour le gain de projets, gage du bon fonctionnement de l'institution étant donné que les finances publiques sont insuffisantes. Ils ont convié les participants à orienter la recherche vers le développement pour mieux impacter les communautés et aussi développer l'habitude de communiquer sur leurs résultats de recherche afin que les décideurs politiques et la communauté soient suffisamment informés du fruit de leurs efforts et de l'utilité de la recherche dans le développement de la société. Pour finir, le Recteur a officiellement lancé l'atelier de formation sur la rédaction scientifique et de projets et souhaité plein succès à l'atelier.

3.2. Mise en place du présidium

Le présidium mis en place est constitué de :

Présidents : Professeurs Fidèle TCHOBO et Madjidou OUMOROU ALIOU

Premier rapporteur : Docteur (MA) Camus ADOLIGBE

Deuxième rapporteur : Docteur (MC) Annick BOSSOU

Après la mise en place du présidium, la lecture du programme de l'atelier a été faite et les différents participants ont été invités à se présenter.

3.3. Communication 1 : Introduction à la communication scientifique

Animateur : Professeur Souaïbou FAROUGOU

A l'entame, le communicateur a formé les participants sur l'accès et l'utilisation de la page web de formation en ligne de l'UAC sur laquelle se trouvaient tous les supports de la formation. On retient que :

- une communication scientifique (CS) permet principalement de vulgariser des résultats de recherche et implique différents groupes d'acteurs dont les chercheurs qui sont des experts en science, les examinateurs de la CS qui ont l'expertise en analyse de documents scientifiques, puis les éditeurs qui sont les gestionnaires des plateformes utilisées pour la vulgarisation des CS ;
- différents supports sont utilisés pour les CS dont les revues de recherche, les fiches techniques, les bulletins d'informations, les comptes rendus de recherche, les communications courtes, les posters, les rapports annuels, les rapports de consultations, les sites internet, les blogs et groupes de discussion, les thèses, les présentations et les documents d'orientation politique.

Débats

Des débats relatifs à cette communication, on retient que :

- une fiche technique est un support de CS émanant d'une revue de recherche et ne comportant qu'un seul résultat. Elle est généralement rédigée par les chercheurs des centres de recherche et fait partie des exigences du CAMES pour ces acteurs ;
- la qualité des bases d'indexation d'une revue et sa classification (revue prédatrice ou non) ne sont point interdépendants, la classification étant variable d'une année à une autre et dépendante de plusieurs facteurs ;
- les droits d'auteurs d'un rapport de consultation reviennent a priori au consultant qui en est le rédacteur, mais il est très important de clarifier ceci dès la signature du contrat de consultation pour éviter plus tard des conflits d'intérêt ;

- les journaux ont des lobbies et c'est préférable d'associer des chercheurs expérimentés à ses travaux de recherche, d'utiliser autant que possible des techniques modernes et de rendre disponible au besoin, sa base de données pour augmenter les chances d'acceptation de son article dans une revue.

3.4. Communication 2 : Rédaction d'article à publier dans les revues scientifiques

Animateur : Directeur de recherche Guy Apollinaire MENSAH

Cette deuxième communication a abordé les points que voici :

- le style scientifique français ;
- les différents plans de rédaction d'un article à publier dans une revue scientifique ;
- et enfin les différentes étapes de la rédaction d'un article à publier dans une revue scientifique selon la méthode IMRed.

De cette communication, on retient que :

- la personnalisation « Je » est acceptée de nos jours dans les différentes rubriques d'un article scientifique excepté au niveau du résumé ;
- la précision des mots choisis est importante et le recours au dictionnaire doit se faire au besoin, pour une bonne utilisation des mots ;
- tout ce qui est expérimental (vérifié) est conjugué au passé ou à l'imparfait de l'indicatif en l'occurrence la méthodologie et les résultats ;
- tout ce qui est admis (vérifié) est conjugué au présent de l'indicatif en l'occurrence l'introduction et la discussion ;
- l'usage du conditionnel dans les résultats et discussions est à éviter car l'auteur de l'article se doit d'être convainquant ;
- le titre d'un article doit répondre aux questions suivantes : quoi ? pourquoi ? pour qui ? comment ? où ? et quand ?;
- pour mériter d'être co-auteur d'un article scientifique, il faut avoir fait une contribution intellectuelle substantielle ;
- les mots-clés doivent être choisis de préférence en dehors des mots du titre et du résumé pour une meilleure visibilité de l'article après publication ;
- l'introduction doit comporter moins de 70% des citations de l'article.

Au vu des débats sur cette communication, on retient que :

- il est préférable de présenter un résultat principal et deux résultats secondaires dans un article ;
- il est préférable de combiner résultats et discussion si la discussion menée est disproportionnée par rapport aux résultats obtenus ;
- il est préférable de faire des suggestions dans la conclusion plutôt que de faire des recommandations car l'auteur de l'article n'a généralement pas le contrôle de ses recommandations ;
- pour augmenter les chances de publication d'un article dans une revue, il faut citer si possible, les éditeurs de la revue.

Jour 2

3.5. Communication 3 : Choisir une revue pour publier

Animateur : Professeur Souaïbou FAROUGOU

Au début de cette nouvelle journée de formation, un rappel a été fait par le président du présidium sur les communications faites au jour 1 de la formation.

Ensuite la première communication du jour intitulée : "**Choisir une revue pour publier**" a abordé dans l'ordre, la reconnaissance d'une revue prédatrice, les avantages de publier dans une revue open access (OA), le choix d'une revue OA de qualité, le choix d'une revue indexée et enfin l'éditage.

A l'issue de la communication, on peut retenir que :

- les revues prédatrices sont des revues **open Access** qui envoient généralement des mails intempestifs invitant les chercheurs à publier chez elles. Elles se caractérisent généralement par l'inexistence d'un comité scientifique ou encore d'un comité scientifique spécialisé, un paiement obligatoire de frais de publication, un délai très court entre la soumission et la publication des articles, l'inexistence d'un mail professionnel voire d'un site web, l'affichage de facteurs d'impact non vérifiable et une grande diversité des domaines de publication ;
- publier dans un journal OA donne une meilleure visibilité des travaux de l'auteur car ces travaux peuvent être consultés et téléchargés par n'importe qui contrairement aux revues traditionnelles dont la consultation est payante ;

- pour choisir des revues OA de bonne qualité, on peut utiliser les moteurs de recherche suivants : Directory of Open Access Journals (DOAJ), Quality Open Access Market (QOAM), Eigenfactor Index of Open Access Fees ;

- le choix raisonné d'un journal en vue d'une publication peut se faire à partir des moteurs de recherche tels que : Journal finder (Elsevier), Journal finder (Wiley) et Journal suggester (Springer);

- l'édition est un service proposé par des tiers afin d'améliorer la qualité d'un manuscrit. Ces services qui sont payants regroupent la relecture, la traduction académique, la facilitation du processus de publication etc...

3.6. Communication 4 : Processus de publication des résultats de recherche.

Animateur : Professeur Souaïbou FAROUGOU

Il est important de savoir que la qualité d'une revue est assurée par l'existence d'un processus de revue, son homologation dans les bases d'indexation et si possible l'attribution de facteur d'impact (FI). En ce qui concerne le processus de publication des résultats, on retient que :

- les manuscrits soumis pour publication sont soumis à un processus de revue par les pairs ;

- le rédacteur en chef du journal, après une première vérification de la conformité du manuscrit vis-à-vis des instructions aux auteurs puis de la recherche effectuée par rapport aux domaines de publication de la revue, envoie le manuscrit aux évaluateurs;

- sur la base des rapports d'évaluation, l'auteur est invité à répondre aux commentaires, observations et questions des évaluateurs. Une décision de rejet ou d'acceptation du manuscrit sous réserve de corrections mineures ou majeures sera prononcée ;

- si un article publié porte des erreurs (de forme ou de fonds) émanant de l'auteur, l'auteur peut rédiger, à l'endroit de l'éditeur, un corrigendum pour notification. Le corrigendum sera publié sur le site du journal en complément à l'article. Lorsque l'erreur émane de l'éditeur, un erratum corrigeant cette erreur en complément de l'article sera publié sur le site du journal à l'issue de la notification ;

- lorsqu'une erreur de fond est détectée et/ou que des plagiats sont signalés après publication, les auteurs et co-auteurs peuvent se retrouver sur une liste noire publiée postée sur la base de données des articles rétractés (<http://retractiondatabase.org/RetractionSearch.aspx?>).

Jour 3

3.7. Communication 5 : Rédaction des projets de recherche

Animateur : Directeur de recherche Guy Apollinaire MENSAH

Les communications de la journée 3 étaient axées sur la rédaction de projets.

A l'issue des communications, on retient que :

- il existe 7 types de recherche à savoir : la recherche scientifique, la recherche technologique, la recherche évaluative, la recherche-action, la recherche exploratoire, la recherche descriptive et la recherche spéculative (De Ketele et Rogiers, 1996) ;
- la soumission de projets se fait en général en deux phases à savoir la soumission de la note conceptuelle qui n'est rien d'autre que le résumé du projet et plus tard la soumission du projet détaillé en cas de validation de la note conceptuelle ;
- pour rédiger une problématique de recherche, il faut définir le sujet, réaliser une synthèse bibliographique sur le sujet, choisir un aspect du sujet, relever toutes les références liées à cet aspect dans la documentation, énoncer le problème de recherche ;
- il existe 15 recommandations pour formuler et justifier une problématique de recherche et 3 formes de présentation d'une problématique de recherche ;
- le concept genre n'est pas une prise en charge des femmes exclusivement mais une construction socioculturelle des rôles, responsabilités et tâches féminines et masculines et des interactions entre femmes et hommes ;
- le cadre logique est une matrice qui résume d'une manière logique le plan général d'un projet en exposant les éléments-clés des différents niveaux de sa planification ;
- deux outils d'analyse stratégique sont généralement utilisés pour le diagnostic et le pilotage de projet ; il s'agit de la méthode SEPO et de la méthode SWOT ;
- la propriété intellectuelle couvre aujourd'hui les idées scientifiques, les

innovations technologiques (brevet) et protège le vivant.

Débats

Des débats émanant de cette communication, on retient qu'il est important :

- que chaque équipe de recherche ait un monteur de projets formé pour la cause ;
- de rédiger les projets en groupe pour augmenter les chances de réussite ;
- d'intégrer dans les groupes pluridisciplinaires de rédaction de projets de recherche, les juristes qui maîtrisent mieux les dispositions à prendre pour protéger les idées de projets et les linguistes pour la traduction des résultats en langues endogènes ;
- de soumettre les projets le plus tôt possible car certains bailleurs évaluent les projets soumis plus tôt et font des recommandations pour amélioration et resoumissions avant la date butoir ;
- de connaître les spécificités du bailleur de fonds à qui le projet sera soumis et d'en tenir compte dans la rédaction du projet ;
- de protéger son idée de projet au même titre que ses innovations en s'adressant à l'agence nationale de la propriété intellectuelle (ANAPI) du Bénin pour l'obtention d'un numéro.

Jour 4

3.8. Communication 6 : Les indicateurs de notoriété

Animateur : Professeur Souaïbou FAROUGOU

Les indicateurs de notoriété sont des indicateurs bibliométriques utilisés pour évaluer les revues et les chercheurs. Il s'agit :

- des citations du chercheur vérifiables sur des bases d'indexation telles que scopus, web of science, pubmed, etc. ;
- du h-index et du g-index qui expriment le nombre de citations du chercheur ;
- la notoriété des revues dans lesquelles le chercheur publie ses résultats. Celle-ci est appréciée sur la base du facteur d'impact (FI) qui n'est rien d'autre que le rapport fourni par le nombre d'articles cités par le nombre d'articles publiés dans cette revue. Mais d'autres méthodes d'appréciation de la notoriété des journaux telles que Scimago Journal Rank (SJR), EigenFactor (EF) et le SNIP sont aussi utilisées.

3.9. Communication 7 : L'éthique et l'intégrité en recherche scientifique

Animateur : Professeur Souaïbou FAROUGOU

- l'éthique permet de définir des idéaux qui fixent les attitudes, normes et règles qui déterminent l'action, encadrent la décision et garantissent l'intégrité scientifique de chaque chercheur ;
- le respect de ces valeurs assure la fiabilité dans la conception, la méthodologie, l'analyse et l'utilisation des ressources ;
- l'honnêteté dans la conduite de la recherche ;
- le respect envers les collègues et autres participants à la recherche, etc.

Il est donc important de lutter contre tout manquement à l'intégrité scientifique (falsifications, fabrications de données, vols d'idées, citations sélectives, plagiat, auto-plagiat, présentation de résultats et analyses statistiques trompeuses).

Débats

Des débats émanant de ces deux communications, on retient que :

- les méthodes d'évaluation de la notoriété d'un chercheur ci-dessus citées ont toutes des limites et il revient donc à chaque institution de choisir, en fonction de ses objectifs, la méthode appropriée pour procéder à une évaluation de ses ressources humaines de la façon la plus juste possible ;
- les institutions de recherche doivent mettre en place des comités d'éthique afin d'évaluer la validité scientifique et éthique des protocoles de recherche ;
- il est important de recueillir le consentement des humains s'ils sont impliqués et d'exiger un encadrement moral et éthique s'il s'agit des animaux pour limiter ou enrayer les douleurs, souffrances de ces animaux soumis au processus d'expérimentation ;
- le plagiat c'est-à-dire le fait de s'approprier le travail original d'un autre auteur, qu'on omet est à éviter. L'anti-plagiat (reformulation et citation de l'auteur) est autorisé.

Les messages forts à retenir

- 1. Mieux communiquer sur les résultats de recherche pour convaincre les communautés nationales et les acteurs politiques du rôle de la recherche dans le développement et susciter plus de financement.*
- 2. Cultiver l'humilité et, en tant que chercheur, toujours travailler en équipe pour augmenter ses chances de gagner des projets.*
- 3. Cultiver l'honnêteté scientifique pour une carrière digne et durable.*
- 4. Toujours protéger ses idées de projet et innovations pour éviter de se les faire voler.*

Recommandations

A l'échelle de l'Université il faut:

- *un abonnement aux bases de données permettant aux chercheurs d'accéder aux revues scientifiques et de consulter les facteurs d'impact ;*
- *un abonnement aux plateformes permettant de contrôler le plagiat ;*
- *mettre en place un comité d'éthique ;*
- *mettre à disposition un répertoire actualisé des sources des bases d'indexation des revues pour chaque CTS ;*
- *que les écoles doctorales mettent à disposition des doctorants et des directeurs de thèses, un répertoire actualisé des sources des bases d'indexation des revues.*

Ont signé :

Les Présidents du présidium



Fidèle Paul TCHOBO



Madjidou A. OUMOROU ALIOU

Le 1^{er} rapporteur du présidium



Camus ADOLIGBE

Le 2^{ème} rapporteur du présidium



Annick BOSSOU

La secrétaire du CoE-EIE



Clotilde KPOGLO